

Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou

Présentation aux citoyens des travaux sur les rues Simard, Alsace et Poitou

Direction du génie, des travaux publics et de l'environnement

7 décembre 2023



Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou Ordre du jour

- 1. Quelques statistiques
- 2. Zone des travaux et état des lieux
- 3. Explication des réseaux d'égout et d'aqueduc
- 4. Nouveau concept
- 5. Phasage des travaux
- 6. Échéancier des travaux
- 7. Étapes de réalisation des travaux
- 8. Période de questions



Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou Quelques statistiques...

- Treizième projet d'infrastructures réalisé par la présente équipe du Génie de la Ville depuis 2019
- Dimensions des travaux :
 Total de ±730 m de rue et ±1km de resurfaçage
 - ➤ Rue du Poitou (±430 m)
 - Une partie de l'avenue d'Alsace entre les rues de Gascogne et du Poitou (±100 m)
 - ➤ Une partie du boulevard Simard entre les rues de Gascogne et du Poitou (±200 m)
 - Resurfaçage partielle du boul. Simard entre la rue du Poitou et l'avenue Victoria (±1 Km)



Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou Zone des travaux



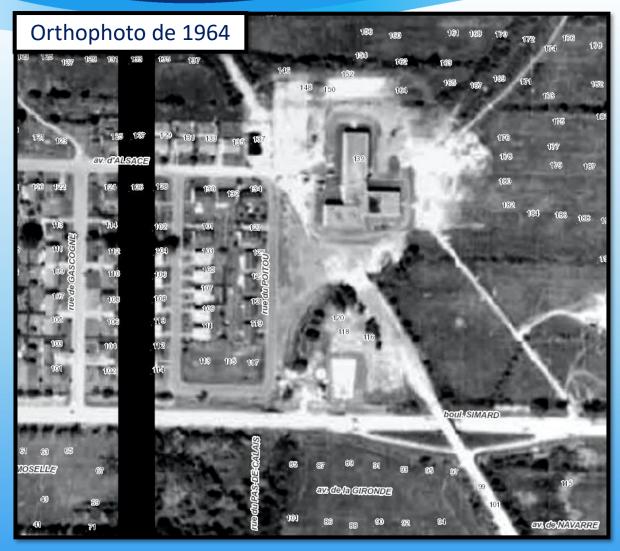
Zone des travaux fermée à la circulation pour toute la durée des travaux, sauf pour la circulation locale qui sera permise en tout temps avec un point d'accès variable selon l'avancement des travaux





Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou

État actuel -Égouts et aqueduc



Nous n'avons aucun plan d'origine de l'av. d'Aslace et de la rue du Poitou.

Selon les données de la ville, la construction date de 1955.

Il y a eu 11 bris d'aqueduc sur cette section d'Alsace et Poitou entre 2015 et 2023.





Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou

Explication - Réseaux d'égout et d'aqueduc

Distinction des Réseaux

Sanitaire – Pluvial – Combiné – Aqueduc

Le réseau d'égout combiné (situation actuelle) transporte :

Eaux sanitaires <u>et</u> pluviales (recueillies dans 1 seule conduite)

Le sanitaire (nouveau réseau) transporte :

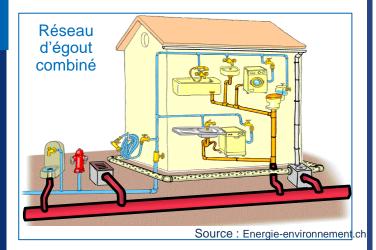
- Eaux de consommation domestiques (toilette, douche, lave-vaisselle, laveuse, etc.)
- Eaux provenant des commerces et établissements industriels (restaurants, magasins, usines, etc.)

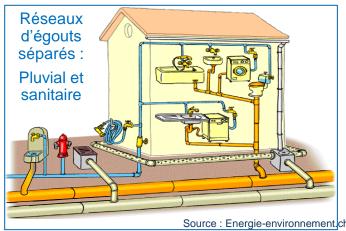
Le **pluvial** (nouveau réseau) transporte :

 Eaux de pluie et de fonte des neiges (ruissellement dans les puisards, les drains français, les gouttières, etc.)

Le réseau d'aqueduc achemine:

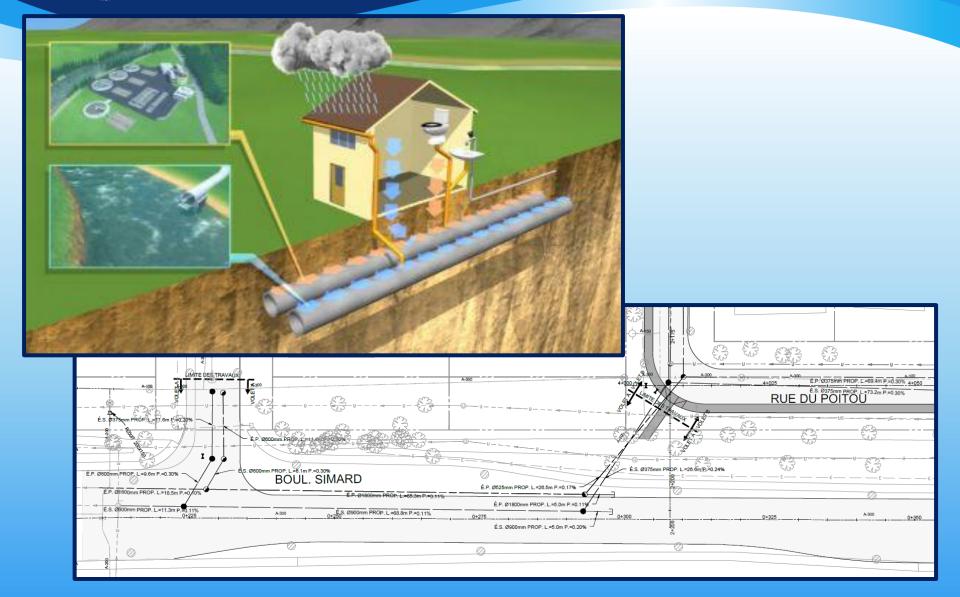
- Eau potable
- Sécurité incendie







Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou Nouveau concept -Égouts et aqueduc





Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou Avantages du nouveau concept

Égouts & Aqueduc

- Séparation du réseau d'égout unitaire en réseaux pluvial et sanitaire entraînant une réduction des surverses
- Remplacement d'infrastructures désuètes

Facteurs environnementaux

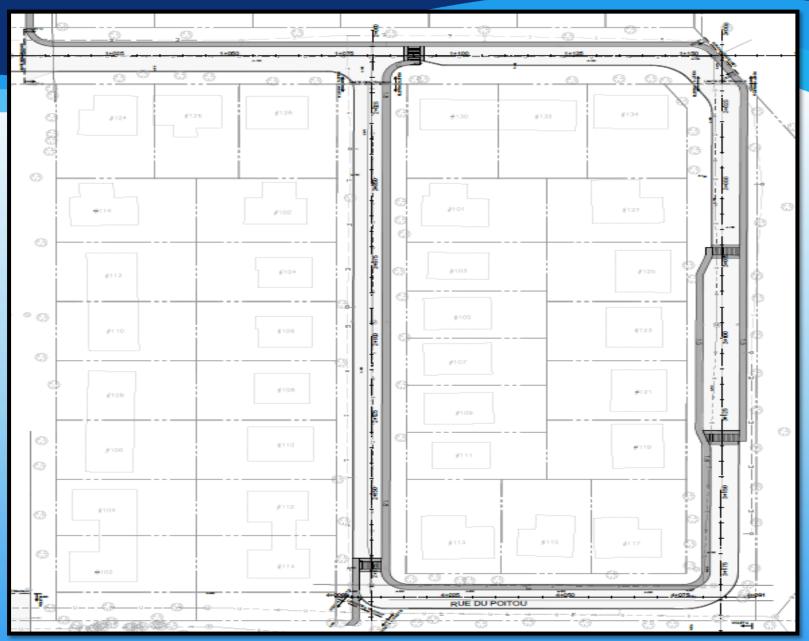
- Meilleure adaptation aux changements climatiques
- Favoriser la mobilité active

Mobilité durable

- Ajout de trottoirs
- Ajout de traverses piétonnes surélevées
- Reconfiguration des intersections

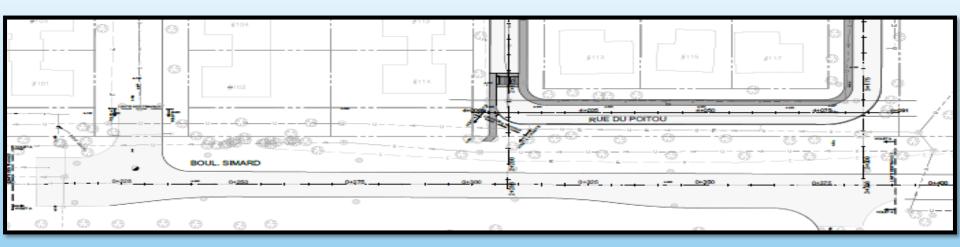


Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou Concept proposé – Géométrie (Alsace et Poitou)



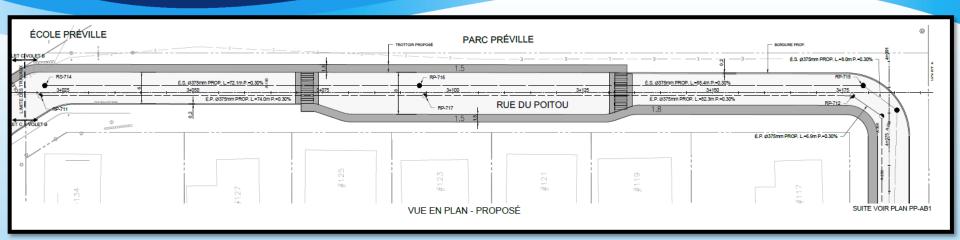


Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou Concept proposé – Géométrie (Simard)



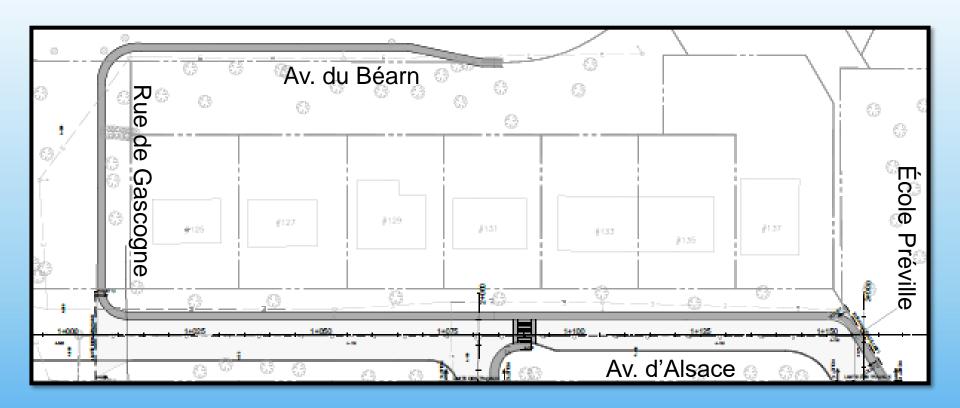


Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou Concept proposé – Ajout de traverses piétonnes surélevées











Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou

Concept proposé – Remplacement de l'éclairage









Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou Phasage des travaux — Circulation locale



Zone de travaux, circulation locale seulement en tout temps avec un point d'accès variable selon l'avancement des travaux

Circulation locale seulement

Zone de travaux de resurfaçage, fermée à la circulation pendant les travaux

Accès temporaire lors de la fermeture d'Alsace entre Gascogne et Poitou

Corridor scolaire piéton avec débarcadère sur Béarn ou Simard



Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou Phasage des travaux – Plan de détour

Boul. Simard fermé à la circulation pour la durée des travaux

Détour externe par l'av. Victoria, le boul. Sir-Wilfrid-Laurier (Route 112), et la rue Riverside.

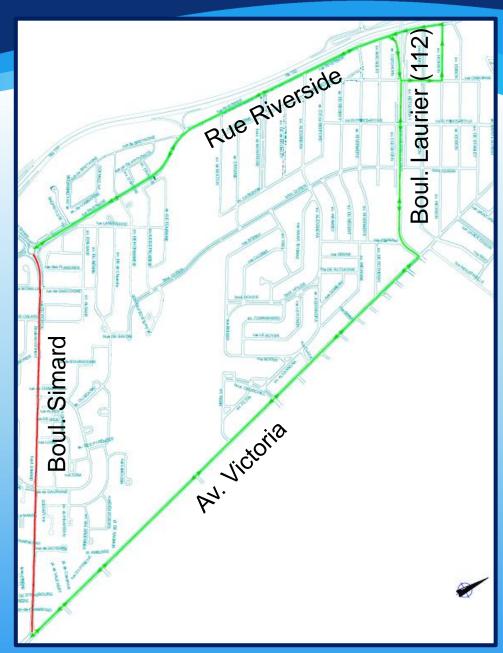
Accès local via l'av. de Normandie, rue du Languedoc, l'av. d'Alsace et selon le cas, la rue de Gascogne et le boul. Simard.

Option de sortie via la rue du Pas-de-Calais et l'av. de la Moselle.

Traverse de Simard à l'intersection avec le boul. Plamondon et la rue du Dauphiné

Zone de travaux*





Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou Échéancier

Les grandes lignes

- Appel d'offres : Février-Mars 2024
- Octroi du contrat : Avril 2024
- Débuts des travaux :
 - Simard (Gascogne à Poitou): Mai 2024
 - (Alsace & Poitou): Juin ou Juillet 2024
 - (Resurfaçage Simard): Juillet 2024
- Fin des travaux : Octobre 2024
- Travaux de 2 semaines à l'été 2025 2^e couche pavage



Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou Les étapes - Démolition





Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou Les étapes – Aqueduc temporaire







Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou Les étapes — Pose d'égouts et d'aqueduc



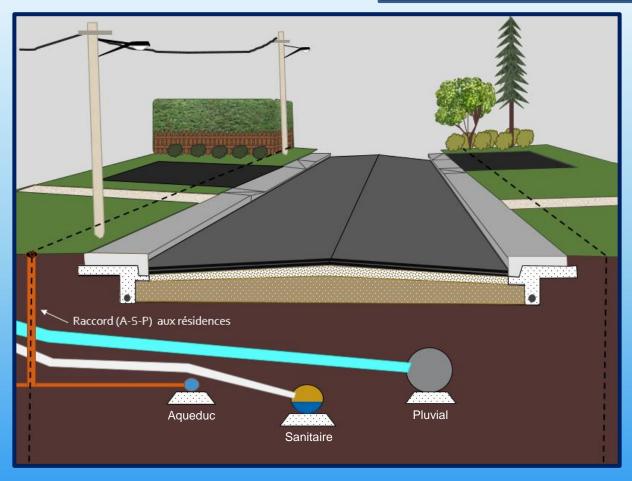
Entrées inaccessibles pour environ 10 jours





Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou Les étapes – Remplacement des branchements de services publics

Raccordement aux résidences



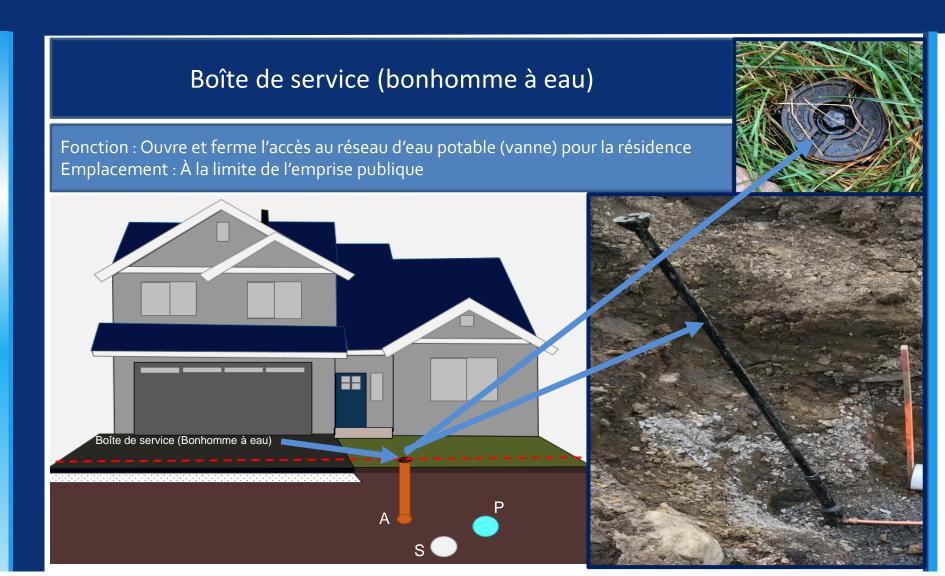






Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou

Les étapes – Remplacement des branchements de services publics





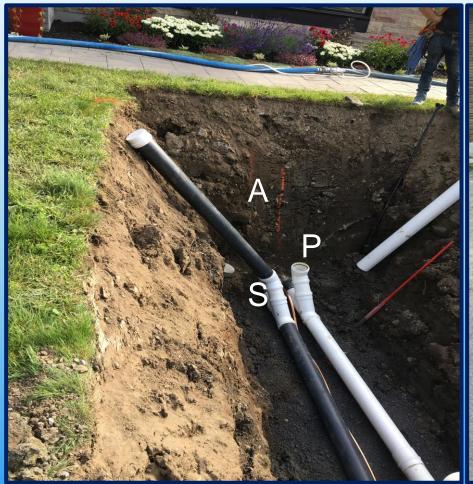
Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou

Les étapes – Remplacement des branchements

de services publics

Raccordement aux résidences

Espace minimum requis autour de la boîte de service







Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou Les étapes – Remplacement des branchements de services publics

Conflits avec les arbres







Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou Les étapes — Protection des arbres Élagage des branches





Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou Les étapes — Travaux à proximité des arbres

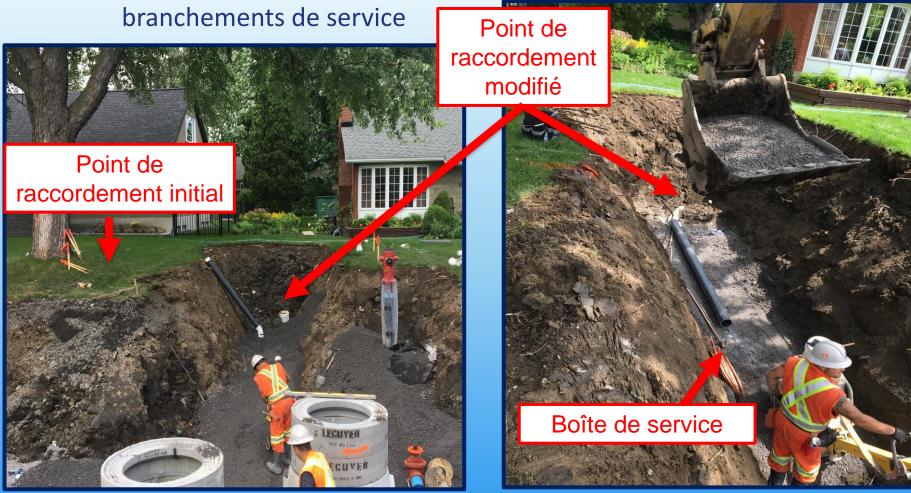
Rester le plus loin possible des arbres





Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou Les étapes — Travaux à proximité des arbres

2. Si possible, s'éloigner de l'arbre en modifiant l'emplacement des





Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou Les étapes — Protection des arbres

Précoupes racinaires et Coupes racinaires





Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou Les étapes — Travaux à proximité des arbres

3. Abattage en dernier recours

- Évaluation ingénieur forestier :
 - Arbre dangereux suite aux travaux
 - Faible potentiel de survie
- Conflit direct avec travaux (aucune alternative possible)
- Conditions de sol = déviation du tracé impossible
- Chaque arbre abattu remplacé (50 mm de tronc)
- Aucun arbre abattu à la demande d'un citoyen

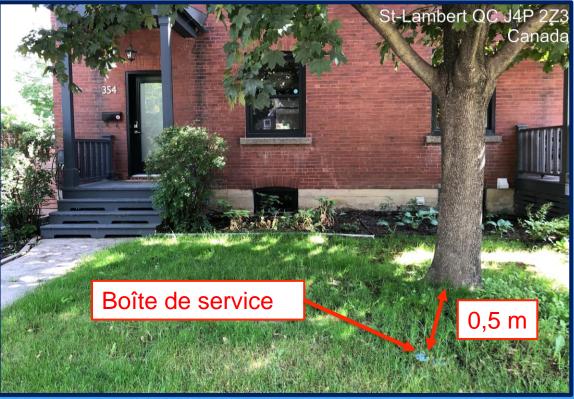


Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou Les étapes – Travaux à proximité des arbres Exemples d'abattage

Grand risque d'instabilité



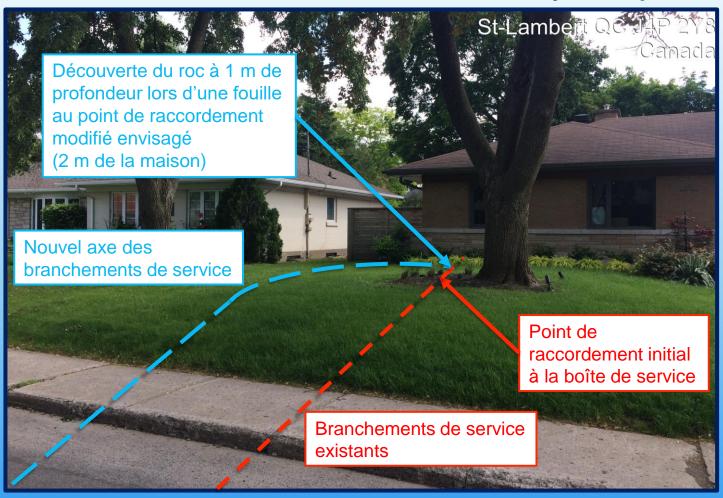
Conflit direct – Manque d'espace





Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou Les étapes – Travaux à proximité des arbres Exemples d'abattage

Niveau du roc élevé – Risque pour bâtiment avec marteau hydraulique





Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou Les étapes – Travaux à proximité des arbres Exemples d'abattage



Niveau du roc élevé – Risque pour bâtiment avec marteau hydraulique





Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou Les étapes — Structure de chaussée





Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou Les étapes — Trottoirs, bordures et saillies

Entrées inaccessibles pour environ 10 jours







Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou

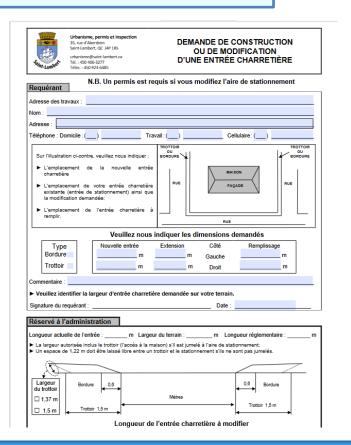
Les étapes – Modification d'entrée charretière

Si vous souhaitez modifier la configuration du trottoir et de votre entrée de véhicule, communiquez avec Mélanie Gagnon (<u>melanie.gagnon@saint-lambert.ca</u>) au Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection au 450 466-3889, poste 3379, et mettre en CC (<u>Genie@saint-lambert.ca</u>).

Mélanie pourra vous assister pour remplir le formulaire en ligne:

https://www.saint-lambert.ca/sites/default/files/images/entree charretiere formulaire de demande en ligne.pdf







Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou Les étapes — Nivellement final







Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou Les étapes — Pavage

Entrées inaccessibles pour tous durant les travaux de pavage





Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou Les étapes – Remise en état des lieux

- Remise en état des lieux dans la situation la plus similaire possible à ce qu'il y avait avant les travaux.
- Impossible de garantir que les plantations auront la même grosseur qu'avant les travaux.
- Les surfaces imperméables (pavé uni, pierres, béton et pavage) sont reprises minimalement de manière à :
 - > Avoir un écoulement de l'eau vers la rue
 - Avoir une transition douce (éviter les cassés) entre la pente existante et la nouvelle pente suite aux travaux. Il est impossible d'avoir une pente identique à celle d'avant les travaux.



Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou Les étapes – Remise en état des lieux









- Système hors fonction pour la durée complète des travaux.
- Citoyen doit déterrer (identifier minimalement) conduits et têtes le long du trottoir. Permets d'éviter d'éventuels bris.
- Remise en place et réparation (au besoin) lors de la réfection des surfaces
- Test de fonctionnement suite aux travaux



Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou

Les étapes – Remise en état des lieux Ajout d'un arbre

- Emprise publique devant chaque résidence (si possible)
- Appartient à la Ville
- Emplacement et choix initial (dizaines d'essence disponibles) déterminé par la Ville
- Responsabilité au citoyen d'informer la Ville pour modifier le positionnement ou l'essence.
- Présence obligatoire Ville pour modification emplacement
- Date limite pour le choix essence et/ou emplacement, sinon le choix initial de la Ville est considéré final.
- Date limite pour annuler un ajout d'arbre. Aucun avis du citoyen = ajout d'un arbre
- Enlèvement d'arbre par citoyen après plantation = constat d'infraction

** La Ville se réserve le droit de ne pas planter d'arbre devant certaines résidences en raison de l'espace disponible et des conduites souterraines**



Reconstruction d'une partie de Simard, Alsace et Poitou Période de questions et réponses

Vous avez des QUESTIONS